Le réseau de références et d'expérimentations du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Île-de-France et du Centre-Val de Loire



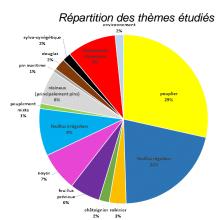
Dans le cadre de ses missions de développement forestier, le CRPF suit un réseau de parcelles de références et d'expérimentations en forêt privée. Certaines placettes sont suivies en collaboration avec d'autres organismes de développement*.

A l'image des forêts des régions d'Île-de-France et du Centre, les essences feuillues (notamment les chênes) y sont les plus représentées.



Expérimentation d'éclaircie de taillis de chêne

A ce jour, plus de 300 parcelles forestières font l'objet d'un suivi de placettes (une placette est un ensemble d'arbres repérés de manière durable sur le terrain).



Répartition des références et expérimentations (couleur variant selon le thème, voir graphique en bas à gauche, les x les essais terminés)



Mesure de la circonférence d'un Noyer noir

Le suivi consiste la plupart du temps en une série de mesures (hauteur totale, circonférence, notation de la qualité...) à intervalles réguliers de tous les arbres de la placette (voire d'un échantillon d'arbres seulement). Ces mesures sont effectuées par le CRPF, avec la participation de certains propriétaires.

* CETEF du Berry, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, GVF28, GDF41, GDF77, GEDEF Loiret-Sologne, Association Peuplier Val de Loire, Association Futaie Irrégulière, Institut pour le Développement Forestier, Chambres d'Agriculture 45, 36, 37, 41, 78.

Objectifs

Une seule placette sur un site permet de suivre la croissance d'un peuplement en un climat et un sol donné (= référence), plusieurs placettes permettent de comparer différentes techniques (= expérimentation).







Expérimentation de comparaison d'éclaircie sur douglas, 10 ans après la coupe. 3 placettes, de gauche à droite : 1) témoin sans intervention, 2) : éclaircie à 800 tiges/ha, 3) éclaircie à 500 tiges/ha.

Intérêts

Pour les propriétaires

- Connaitre la croissance de ses arbres
- Pouvoir comparer des techniques différentes
- Tester différentes essences
- Avoir un exemple reproductible de suivi de gestion
- Se former à la gestion
- Participer au développement des connaissances



Pour le CRPF

- Suivre la croissance des forêts dans le temps
- Evaluer les techniques sylvicoles conseillées, et en tester de nouvelles
- Avoir un ensemble de sites de démonstration
- Préciser les besoins des essences quant au climat et aux sols
- S'appuyer sur des propriétaires référents



Des placettes servant à la formation des propriétaires, mais aussi des professionnels

Engagements

Pour les propriétaires

- Permettre l'accès à la parcelle pour les mesures (tous les 2 à 3 ans en moyenne), des réunions de vulgarisation ou d'autres propriétaires intéressés
- Réaliser les interventions prévues

Pour le CRPF

- Effectuer les mesures nécessaires
- Informer le propriétaire des résultats
- Le conseiller sur les interventions à réaliser
- •Le prévenir à chaque visite







Evolution d'une régénération naturelle de chêne (photos prises au même endroit en 2000, 2005 et 2010)